

X^{ème} colloque

LES BONNES PRATIQUES DES AVOCATS ET DES EXPERTS

L'imprévisible en expertise

Vendredi 12 mars 2021

En VISIOCONFERENCE depuis la Maison de la Chimie

- 13h45 Ouverture de la salle d'attente virtuelle
- 14h00 Jean-François JACOB, Haut conseiller du CNCEJ
- 14h02 **Allocutions d'ouverture**
Chantal ARENS, Première présidente de la Cour de cassation
Dominique GAILLARDOT, Premier avocat général près la Cour de cassation représentant Monsieur le Procureur général près ladite Cour
Bâtonnier Marie-Aimée PEYRON, Vice-présidente du CNB
Annie VERRIER, Présidente du CNCEJ
- 14h40 **Introduction : Pourquoi ce thème ?**
Pierre LOEPER, Président d'honneur du CNCEJ
- 15h00 Table ronde n° 1
L'expertise : une mission sous contrôle ?
Martine MAZE-BARTHOT, Magistrate honoraire au Tribunal judiciaire de Paris
Isabelle de KERVILER, Experte agréée par la Cour de cassation
Antoine CHATAIN, Avocat au barreau de Paris
- 15h50 Table ronde n° 2
La gestion de l'imprévu
Robert MAZABRAUD, Expert agréé par la Cour de cassation
Christian LAMBARD, Avocat au barreau de Paris
Sophie CANAS, Première vice-présidente adjointe au Tribunal judiciaire de Paris
- 16h35 **Réponses aux questions posées dans le « chat » par les auditeurs**
- 16h55 **Synthèse et conclusion**
Vincent VIGNEAU, Conseiller à la Cour de cassation
- 17h20 **Mot de clôture**
Jean-François JACOB, Haut conseiller du CNCEJ



Conseil National
des Compagnies
d'Experts de Justice



X^{ème} colloque

LES BONNES PRATIQUES DES AVOCATS ET DES EXPERTS

L'imprévisible en expertise

Vendredi 12 mars 2021

EN VISIOCONFERENCE / **EVENEMENT 100% NUMERIQUE**

INFORMATION INSCRIPTION POUR LES AVOCATS

TARIFS

Avocats **55 € TTC**

Elèves avocats : gratuit

Autres professions (non expert)* **55 € TTC**

*Experts : Inscription obligatoire auprès du CNCEJ

Règlement par chèque obligatoire à l'ordre du :

Conseil national des barreaux - Direction Financière
180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Date limite de réception du paiement au CNB et clôture des inscriptions : **le jeudi 4 mars 2021***.

**Le règlement des frais d'inscription par chèque doit être parvenu à la Direction financière du CNB impérativement une semaine avant le début de l'événement, soit le jeudi 4 mars au plus tard afin d'en assurer le traitement comptable en amont et de valider votre inscription.*

FORMATION CONTINUE - AVOCATS :

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit **3 heures de formation** délivrées au cours de cette demi-journée.

Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures suivies vous sera transmise dans les jours suivants l'événement par e-mail.

INFOS & INSCRIPTION AVOCAT : www.cnb.avocat.fr



Conseil National
des Compagnies
d'Experts de Justice

